

**SEANCE DU 5 MARS 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq mars, à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, le vingt-sept février deux mil vingt-quatre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Pierre-Yves DANIEL.

**Présents :** Mrs DANIEL, QUÉRÉ, AILLERIE, LOOS, LE NEUN, BRATTINGA

Mmes LIVEBARDON, AILLET, LE MÉE, JERICEVIC, DURAND

**Absents :**

**Procurations :**

**Secrétaire de séance :** Thomas QUÉRÉ

**Date d'affichage :** 27/02/2024

**1- CHOIX DU PRESTATAIRE POUR FOURNITURE DES REPAS DE LA CANTINE**

Monsieur Le Maire explique qu'un courrier a été envoyé par la société ELIOR le 14 février 2024 informant de la fin de la relation contractuelle avec la Maison Saint-Joseph de Gouarec.

La société ne sera donc plus en capacité d'assurer le service de restauration scolaire à partir du 14 mai prochain.

Il convient donc de choisir un nouveau prestataire.

Monsieur Le Maire propose deux devis, en liaison froide :

- **CONVIVIO** :

Repas Enfant 4 composantes : 2.98 € HT soit 3.1439 € TTC

Option Fromage : 0.39 € HT soit 0.4115 € TTC

Ce prix comprend la mise à disposition d'un four de remise en température.

- **AGORA** :

Repas Enfant 4 composantes : 3.335 € HT soit 3.518 € TTC

Option Fromage : 0.559 € HT soit 0.59 € TTC

Ce prix comprend la mise à disposition d'un four de remise en température.

Pour mémoire, le tarif actuel avec ELIOR pour 5 composantes est de 3.313 € HT soit 3.495 € TTC, en liaison chaude.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à 10 voix « pour » et 1 voix « contre » de retenir la proposition de l'entreprise AGORA, pendant 1 an, pour 4 composantes, soit un repas à 3.518 € TTC.**

## **2- DÉLÉGATIONS AUX ADJOINTES / ADJOINTS ET AUX CONSEILLERES/CONSEILLERS**

Monsieur Le Maire propose les délégations suivantes :

- Mme Catherine LIVEBARDON, première adjointe, est chargée des affaires scolaires, tourisme et sécurité civile.
- Mr Thomas QUÉRÉ, deuxième adjoint, est chargé des travaux et de la voirie.
- Mme Catherine AILLET, troisième adjointe, est chargée des finances et des ressources humaines.
- Mme Marie-Hélène LE MÉE, conseillère municipale, est en charge du Centre Communal d'Action Sociale.
- Mr Johannes BRATTINGA, conseiller municipal, est en charge de l'environnement.
- Mme Julie DURAND, conseillère municipale, est en charge de l'habitat, cadre de vie.
- Mr Hans LOOS, conseiller municipal, est en charge du numérique et de la bibliothèque.
- Mr Yves AILLERIE, conseiller municipal, est en charge de la communication et de la vie démocratique.
- Mme Marijana JERICEVIC, conseillère municipale, est en charge des affaires culturelles, patrimoine et loisirs.
- Mr Nicolas LE NEÛN, conseiller municipal, ne souhaite pas avoir de délégations.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de valider ces délégations.**

## **3- COMMISSION FINANCES**

Monsieur Le Maire explique qu'il faut désigner de nouveaux membres au sein de la commission finances.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de nommer :

- Catherine AILLET
- Nicolas LE NEÛN
- Julie DURAND
- Pierre-Yves DANIEL

#### **4- RENOUELEMENT DE LA CONVENTION ALECOB**

Monsieur Le Maire explique que la convention d'adhésion au conseil en énergie partagé 2021-2023 avec l'ALECOB est arrivée à échéance.

Monsieur Le Maire propose de renouveler l'adhésion pour 3 ans, de 2024 à 2026.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler l'adhésion de l'ALECOB.**

**Le coût s'élèvera donc à 478.80€/ an pendant 3 ans, de 2024 à 2026.**

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Enquêtes publiques au Rest et à Resthalez du 25 mars au 9 avril 2024.